

Pierre LE GOFFIC
Université de Paris III – UMR CNRS-Paris VII ‘LATTICE’
France
pierre.le-goffic@univ-paris3.fr

Phrase, séquence, période

La recherche des unités d’un texte est à la fois une nécessité évidente (comment traiter un texte si on ne le découpe pas ?) et une source de contradictions inévitables : qui dit unité dit individualisation, indépendance, autonomie, mais qui dit texte (tissu) dit interdépendance des parties. Toute la difficulté est de rendre un compte juste de cette autonomie relative des parties (des unités d’un texte, de quelque nom qu’on les appelle), sans privilégier ni occulter aucune des deux faces antagonistes de leur mode d’existence dialectique.

Le présent article s’y efforce, en proposant l’esquisse d’un modèle de production et d’interprétation d’un texte. Il prend appui sur un texte oral (proposé à la réflexion des participants au Colloque ‘Modèles Syntaxiques, Bruxelles 2003), tel qu’il a été communiqué, c’est-à-dire dans une transcription sans ponctuation ni marques d’intonation autres que des indications de pause¹. C’est donc l’occasion de jouer à fond le jeu syntaxique : jusqu’à quel point peut-on structurer le texte à partir du seul matériau morphémique, en fonction de ce que la suite des mots qui le constituent laisse reconstruire de démarcation et de cohésion, par elle-même, sans aide suprasegmentale ? De parti pris, l’intonation sera donc peu prise en compte.

Pour des raisons à la fois de place et d’adéquation au but visé (tenter de présenter un modèle), l’exposé ne se fera pas sur un mode critique (par discussion des différentes options envisagées par différents auteurs) mais plutôt sur un mode ‘dogmatique’ de déroulement et d’enchaînement de propositions. Néanmoins bien des doutes trouveront à s’exprimer ! La réflexion ici avancée, qui prolonge des travaux antérieurs (en particulier 1993) en y incorporant des apports venus notamment de Cl. Guimier, M. Charolles, Fl. Lefeuvre, E. Terran (voir bibliographie), doit beaucoup aux recherches en cours sur la ‘macro-syntaxe’, notamment celles de A. Berrendonner, M. Charolles, B. Combettes, K.

¹ Texte donné en annexe, avec un découpage en 95 séquences. Pour la commodité de l’exposé, L1 sera dénommé Alain ; le personnage rencontré à la cabine téléphonique et devenu représentant chez JB sera dénommé Alfred ; L4 sera Charles.

Lambrecht, M.A. Morel, Cl. Muller, et, tout spécialement, à la série de travaux menés et inspirés par Claire Blanche-Benveniste².

L'idée directrice de la présente tentative est que la solution, pour dégager les unités d'un texte, n'est pas de rompre avec les cadres acceptés de l'analyse syntaxique, et notamment avec le repère primordial que constitue la phrase, pour chercher de nouvelles unités linguistiques, mais que, à l'inverse, il convient de conserver le concept de 'phrase', à condition, d'une part, de l'assouplir (en y incluant les éléments périphériques qui s'y rattachent), et, d'autre part, de distinguer la phrase comme modèle, et sa mise en œuvre, plus ou moins tâtonnante, dans l'activité concrète des énonciateurs. C'est ce qu'on s'efforcera d'illustrer.

L'analyse linguistique d'un texte doit être pensée en termes de mécanismes dynamiques plutôt que de structures statiques, - ce qui implique qu'il ne saurait exister de carte 'à plat', stabilisée, figée, de la structuration d'un texte. Le découpage ci-après proposé de notre texte en 95 'séquences de traitement' tombe lui-même pleinement sous cette critique : aussi bien n'est-il donné que comme pur outil d'investigation, non seulement en raison des multiples variantes de découpage possibles, mais encore et surtout parce que chaque séquence n'a qu'une existence temporaire fugitive dans le flux de l'activité productrice / interprétative des sujets ; elle n'est qu'un moment, repris en charge immédiatement par des mécanismes d'élimination et de regroupement (intégration cognitive) d'un niveau supérieur. Autrement dit, l'analyse linguistique d'un texte n'a de sens qu'en temps réel.

1. Vue d'ensemble

La ligne générale, à très gros traits, est la suivante :

1. Les deux interlocuteurs partagent, entre autres composants de leur aptitude à produire et à comprendre des textes, une compétence centrale, qui est la grammaire de la phrase. Cette compétence commune leur sert à structurer, sous les deux aspects de la production et de l'interprétation, les messages qu'ils échangent : c'est en quelque sorte le 'format d'échange' de base de leur transaction, et il est raisonnable de penser qu'il correspond, en quelque façon, à un codage optimal.

2. Dans l'échange, chacun des deux interlocuteurs met en œuvre, à la place qui est la sienne et à sa façon, la grammaire de la phrase. L'émetteur cherche à donner forme à son projet signifiant en le coulant dans des unités élémentaires qui sont les phrases, unités interprétables optimales. Le récepteur cherche à reconstruire des unités élémentaires (phrases) pour les interpréter.

De part et d'autre se déploie une activité, plus ou moins tâtonnante (avec essais et erreurs), qui peut être couronnée de succès ou non. Il y a succès

² On trouvera en fin d'article des références. Les 2 recueils récents de Charolles, Le Goffic et Morel (2002) et d'Andersen et Nolke (2002) donnent une bonne idée de l'état des discussions.

quand l'émetteur (qui est aussi son premier interprétant) et le récepteur valident une énonciation comme une phrase (ce que le locuteur manifeste notamment en passant à l'énonciation d'une autre phrase). Il y a échec quand, pour une raison ou une autre, l'émetteur ne mène pas son énoncé en cours jusqu'à en faire une phrase interprétable, et/ou le récepteur ne peut pas valider ce qu'il reçoit comme étant une phrase. En cas d'échec, les participants peuvent recourir à différentes stratégies, individuelles : abandon, réparation, ... (pour l'émetteur), rejet, compensation, ... (pour le récepteur), ou interactives (phrase d'explicitation ou de demande d'éclaircissement, ...).

Les unités de production (pour l'émetteur) et de traitement (pour le récepteur) seront appelées 'séquences', qu'elles aboutissent à des phrases ou non.

Cette activité se joue dans le temps : l'état de la programmation productive et celui de l'interprétation sont évolutifs, en constant devenir ; la phrase produite et reconnue n'est qu'un moment d'équilibre relatif.

3. La construction d'un texte ne se limite pas aux phrases : celles-ci sont regroupées en unités textuelles supérieures, gouvernées par des règles de formation de nature plus cognitive que linguistique.

On s'arrêtera ici pour l'essentiel aux regroupements de séquences (phrases ou non) en 'périodes', en essayant de dégager quelques-unes des conditions dans lesquelles des séquences perdent immédiatement leur autonomie potentielle pour se combiner avec d'autres. On avancera quelques réflexions afin d'essayer de comprendre pourquoi l'émetteur a choisi de découper son projet et comment il le réalise en phrases différentes, et pourquoi et comment le récepteur est conduit à regrouper différentes phrases dans une unité supérieure (- dont la caractérisation adéquate est un objectif non encore atteint). La notion de phrase sort relativisée de ce processus.

Ces 3 points seront repris successivement.

1.0. La phrase

Une phrase³ (qu'on la prenne comme unité postulée ou constatée) est constituée de tout ce qui se rattache à une prédication en acte (c'est-à-dire réalisée comme une assertion, une interrogation, une injonction, ..., dotée d'une valeur illocutoire donnée) non dépendante d'une prédication supérieure. Cette définition est de type purement syntaxique et n'est reliée de façon nécessaire à

³ Il est inexact d'affirmer (comme on peut souvent l'entendre ou le lire) que la phrase n'est pas définissable. La phrase, telle que le concept en émerge au XVIII^e siècle, n'est pas autre chose que la proposition logique, étendue aux modalités autres que l'assertion, démultipliée par la coordination ou la subordination internes, et augmentée d'éléments flottants périphériques (tels que des apostrophes). Certes l'objet a évolué depuis la 'proposition' de départ, mais davantage dans son extension que dans le principe de sa définition : la logique de rattachement à une prédication centrale est intacte, et c'est bien là ce qui fonde la phrase.

aucune marque formelle, orale ou écrite, de début ou de fin. Elle ne s'appuie pas sur une décomposition de caractère informationnel de type thème / rhème : la structure informationnelle et la structure syntaxique interagissent mais ne se confondent pas. Le caractère tranché de l'autonomie de la phrase sera relativisé plus loin.

De cette approche découle la décomposition de la phrase, dont voici une présentation rudimentaire, sous sa forme canonique :

phrase = noyau + affixes
noyau = (Qu-) + sujet + prédicat
prédicat = verbe + compléments essentiels + compléments
accessoires intra-prédicatifs
affixes⁴ (compléments accessoires extra-prédicatifs) = préfixes,
infixes, suffixes.

L'existence de noyaux non canoniques (mots-phrases, phrases clivées, impersonnelles, à l'impératif, phrases averbales, ...), quelles que soient les difficultés engendrées, ne remet pas en cause le point fondamental : l'existence d'une prédication en acte, centre organisateur d'un noyau, auquel peuvent se rattacher des affixes. Ainsi conçue, la phrase ne se limite pas à la zone de stricte rection syntaxique autour du verbe : limitation à la fois artificielle et peu opératoire (en ce qu'elle présuppose une frontière trop nette entre les constituants intra-prédicatifs et les autres).

Ce modèle s'applique aux phrases simples ou complexes : la complexité de la phrase s'obtient d'une part par la multiplication des positions syntaxiques non saturables (les compléments accessoires, intra- ou extra-prédicatifs), et d'autre part, par le jeu démultipliateur de la coordination et de la subordination. Aux formulations habituelles de la récursivité syntaxique, on peut ajouter celle-ci : il est toujours possible d'ajouter à une phrase un suffixe supplémentaire qui lui-même comportera un suffixe qui lui-même ...

Tel quel, ce modèle est statique : il présente la phrase comme une unité parfaitement organisée et stabilisée. Les coordonnées énonciatives y sont neutralisées : on se place *a priori* dans une situation de discours à coordonnées énonciatives 'normales'. Les difficultés qu'on rencontre à l'appliquer à des textes (difficultés touchant en particulier à la prédication seconde, ou à des faits de 'parataxe') font voir la nécessité d'une approche dynamique (comme il apparaîtra).

Nous allons illustrer la grammaire de la phrase (sans entrer dans le détail) à partir de notre texte. Le tableau donné en annexe prend le risque d'une

⁴ Les termes de 'noyau' et d' 'affixe, préfixe, infixe, suffixe' renvoient prioritairement aux travaux de C. Blanche Benveniste, à partir desquels ils ont été largement adoptés. Pour de plus amples détails sur la grammaire de la phrase telle qu'elle est envisagée ici, voir notre *Grammaire de la Phrase Française* (1993).

décomposition exhaustive en séquences, analysées en Préfixe – Noyau – Suffixe, - sous réserve de toutes les observations qui vont être faites.

1.1. Noyau

Voici quelques exemples de noyaux tirés du texte, qui ressortent très clairement à sa lecture, et constituent pour la plupart, à eux seuls, une séquence – phrase⁵ :

qu'est-ce que tu veux dire avec ça (34) (phrase à *Qu-*
initial)
c'était le moment où je cherchais mon appart (7) (sujet
(clitique) initial)
il faisait la queue (20)
on a dû se taper une clope mutuellement (22)
ça arrive pas avec une meuf (31)
ça arrive qu'avec un mec (32)
il cherchait du boulot (47)
il a fallu qu'il aille à l'armée du salut demander un ticket de train
(50)
il était à la rue à moitié (66)
il avait une voiture de fonction (73)
il était représentant chez JB (76)
je vais chercher dans dans le coffre de la voiture (82)
il allait chercher dans la voiture une bouteille de JB (84)
ça me rappelle des bons souvenirs (90)
il est parti sur Limoges (93)
attends (81) (impératif)
nous voilà partis (33) (noyau non canonique)
nous voilà partis à nous chimer la gueule au JB (86)
le voilà qui travaille pas chez JB (59)

voilà (6, 37) (noyau non saturé)
ouais (2, 4, 13, 88, 89) (noyau réduit à un mot-phrase)
non (43)
si (92)
gracias (12)⁶

⁵ Le nombre des 'phrases parfaites', autour d'un noyau, est important dans l'échange, contrairement à ce que véhicule une conception commune selon laquelle les échanges oraux spontanés ne seraient qu'une suite d'énoncés hachés et mal formés.

⁶ Certaines interjections (*pof* (58, 83), *hop* (67), *bim* (85)) ont été enregistrées dans le Tableau comme des noyaux, bien qu'on ne puisse les considérer comme des prédicats au sens strict. Mais ces éléments sont porteurs d'un acte ; ils sont moins préfixés à une prédication qu'indicateurs par eux-mêmes d'un événement que le noyau suivant ne fait qu'explicitier. L'alternative serait évidemment de les considérer comme de simples préfixes, - et la différence importe peu au niveau de la période.

Les noyaux jouent évidemment un rôle central dans la structuration du message : ils constituent des ‘zones de confiance’ extrêmement solides, des appuis, tant pour la production que pour l’interprétation⁷. On remarquera l’abondance des noyaux commençant par un sujet clitique : signe démarcatif assuré pour le récepteur.

1.2. Affixes

Les affixes (voir les travaux de Cl. Blanche Benveniste) sont des éléments périphériques par rapport au noyau, c’est-à-dire sans lien de type réactionnel avec lui, plus ou moins ‘flottants’, et le plus souvent situés aux marges gauche et/ou droite du noyau :

et (Préfixe 1) *finalement* (Préf 2) *bon* (Préf 3) *on est allé boire un café ensemble* (noyau) (27)
il t’a fait l’ascenseur (noyau) *ce qu’on appelle ++ hein* (Suffixe(s), cf. n. 10) (64)
LI (Préfixe) *glaçon* (noyau) (10, = ‘Alain, tu veux un glaçon ?’)
et (Préf 1) *alors* (Préf 2) *ce mec* (Préf 3) *il galérait* (Noyau) *parce que bon par euh problème de famille machin il avait pas de blé et tout* (Suffixe) (45)

Par rapport aux descriptions syntaxiques conventionnelles, les affixes sont des types de ‘compléments accessoires’ n’appartenant pas au prédicat, qui donc manifestent à des titres et à des degrés divers une extériorité par rapport au noyau, même s’il est clair que l’extériorité n’est pas du même ordre pour tous les exemples ci-dessus. On se bornera ici à prendre en bloc la catégorie des affixes, par opposition au noyau, en gardant simplement la distinction devenue usuelle, fondée sur la place, entre préfixes (préposés au noyau), suffixes (postposés au noyau), et infixes (insérés dans le noyau).

Les marques d’extériorité (par lesquelles les affixes sont identifiables, par définition) peuvent être formelles (indices de détachement, position sur la chaîne) et/ou sémantiques (extériorité par rapport au contenu propositionnel, caractère non rhématique, ...). Les cas limites sont nombreux.

Un affixe peut lui-même être une sous-phrase enchâssée ou comporter des enchâssements, si bien qu’il peut reproduire intérieurement la structure de base ‘noyau – affixes’. C’était le cas ci-dessus en (45) (comme aussi en 11, 39, 64) :

... *parce que bon* (Préfixe 1) *par euh problème de famille machin* (Préfixe 2) *il avait pas de blé et tout* (les préfixes intérieurs au suffixe contribuent à lui conférer son caractère de commentaire ajouté, assurant par là son statut de suffixe extra-prédicatif) (45)

⁷ La question des noyaux incomplets sera évoquée plus loin.

S'il est vrai que les affixes sont le lieu privilégié des ajouts que l'on peut appeler énonciatifs (et inversement), pour autant le lien n'est pas bi-univoque : ce qui peut être dit dans un affixe (*à mon avis, ...*) peut toujours l'être, *mutatis mutandis*, dans la prédication centrale d'un noyau (*je crois que ...*), ou par une phrase indépendante (*je vais vous donner mon avis*) ou une incise (*..., je crois, ...*). Et des éléments référentiels impliqués dans le *dictum* (actants, circonstants) peuvent être affixés, ce qui leur assure un autre statut informationnel.

Préfixes :

Les préfixes sont, par définition antéposés au terme de départ du noyau (canoniquement : *qu-*, ou sujet GN ou sujet clitique). Ils sont, en règle très générale, clairement identifiables, et assurent une fonction démarcative importante.

Les préfixes du texte⁸ ressortissent à 5 grands groupes, cumulables entre eux :

- **ligateurs** (selon le terme de M.A. Morel) : *et, mais, alors, donc, ...*

et puis (28)
et puis en fait euh (25)
et donc (33, 75, 76)
et alors (45)

- **marqueur de 'point de vue'** (à préciser) : *bon* (après un ligateur ou un cadre) :

et finalement bon on est allé boire un café ensemble (27)
mais bon il avait un appart (70)
après bon + on s'est perdu de vue (94)

- **apostrophe** :

Alain (noté 'L1' dans la transcription) *glaçon* (10)

- **circonstants cadratifs de temps ou de lieu** :

au début que j'étais à Bordeaux (1)
*la première année que j'étais à Bordeaux avant d'habiter avec M. et P.*⁹ (5)
du jour au lendemain (65)
là (62)

⁸ Il n'a pas été tenu compte de *euh*, qui n'a pas de statut morphémique.

⁹ Quelle relation y a-t-il entre *la première année que j'étais à Bordeaux* et *avant d'habiter avec M. et P.* ? Sans indices supplémentaires, il n'est pas possible de déterminer si la seconde partie restreint la première ou non.

- **termes nominaux disloqués à gauche**, avec reprise anaphorique :

un c'est bon (= 'un [glaçon], c'est bon, ça suffit') (15)
le mec tu le rencontres (29)
le mec je l'avais entre guillemets fréquenté ... (38)
et alors ce mec il galérait (45)
ce mec je sais même pas ce qu'il ... (91)
et: donc son truc ça a marché (57)
et: alors moi je sais plus ce que je ... (52)

Suffixes :

Les suffixes, placés par définition à droite du noyau, sans en faire partie, sont plus difficiles à appréhender que les préfixes : en fin d'énoncé, il devient difficile (surtout en l'absence de signes de ponctuation ou d'intonation), et il est souvent peu pertinent, de déterminer si un constituant se rattache encore au prédicat ou s'il porte, comme un ajout, sur tout l'énoncé (cf. V. Sérafin, *in* Guimier 1993). Il existe en outre de grandes différences entre les différents éléments qu'on peut appeler 'suffixes' : des distinctions ont été proposées entre 'suffixe' et 'postfixe', entre constituant final et post final, entre constituant 'extra-prédicatif intra-phrastique' et 'extra-prédicatif exo-phrastique' ... On ne s'engagera pas dans ces discussions.

Les suffixes sont globalement moins 'spécialisés' que les préfixes : les seuls termes clairement suffixaux par eux-mêmes dans le texte sont *quoi* et *hein* :

il avait pas un radis quoi (51)
il était représentant quoi + (74) (le signe '+' indique une pause)
nous voilà partis à nous chimer la gueule au JB quoi (86)
et ça arrive pas avec une meuf hein (31)
il t'a fait l'ascenseur ce qu'on appelle ++ hein¹⁰ (64)

Sous réserve des problèmes d'identification soulevés, les suffixes ressortissent aux catégories suivantes (moins nettes que pour les préfixes) :

- **marques énonciatives (de point de vue, de structuration du discours, - à préciser) :**

quoi
hein
en plus (53)

- **glose métalinguistique**

ce qu'on appelle (64)¹¹

¹⁰ Le suffixe *hein* porte-t-il sur *ce qu'on appelle* (qui est déjà un suffixe), ou sur l'ensemble de la séquence ?

- circonstants de temps et de lieu

l'année où j'étais donc à rue (39) (écho du préfixe de 1 et 5)
l'année où j'étais donc à rue de Bègles (44)
où j'étais moi (11, suffixe rapporté au noyau d'un autre locuteur)

- circonstants de cause :

*parce que j'avais mon 33 ou mon hebdo machin*¹² (17)
pace que bon par euh problème de famille machin il avait pas de blé et tout (45 ; cf. infra)

- terme nominal disloqué à droite

où j'étais moi (11) (suffixé dans un suffixe)

Infixes :

Les infixes sont, par définition, intérieurs au noyau (comme peut l'être par exemple une apostrophe, détachée derrière le verbe : *N'oublie jamais, Antigone, que ...*). Le texte présente un exemple de *donc* et un exemple de *bon* dans le noyau proprement dit :

il avait donc acheté ... (72)
*il m'a rendu mes thunes bon en l'espace de deux mois*¹³ (75)

et en outre 2 exemples de *donc* dans un suffixe (39, réitéré en 44).

2. Production et réception : la séquence

Comment ce modèle de la phrase est-il mis en œuvre par les énonciateurs ?

2.1. Production

Le locuteur cherche à couler son intention de signification (en mots d'abord, puis) dans des phrases, qu'il compose. Son effort en vue de la formation d'une phrase peut aboutir à un succès ou à un échec.

Le succès pour le locuteur signifie qu'il se donne quitus à lui-même et se trouve disponible pour enchaîner sur la séquence suivante. Le discours peut

¹¹ On reviendra ci-après sur les problèmes des appositions à caractère d'exemple (*taper la causette*, 23) ou d'explicitation (*une 309*, 60).

¹² Caractère suffixal discutable.

¹³ Si l'on considère que *en l'espace de deux mois* est rhématique et fait partie du noyau.

alors progresser sans à-coup, une séquence – phrase succédant à l’autre. C’est ce qui se passe dans notre texte par exemple de (80) à (90), où Alain raconte ses soirées avec Alfred et échange un commentaire avec Charles : les séquences – phrases s’enchaînent sans accroc ni redite. Alain réussit même, dans d’excellentes conditions d’intelligibilité, à reproduire le discours d’Alfred en ‘discours direct libre’, clairement manifesté par des changements d’embrayeurs (81-82).

Le succès, dans sa continuité apparente, peut parfois masquer des hésitations ou des réorientations : un changement derrière un ligateur comme *et* a toutes chances de passer inaperçu. On peut suspecter, en (33), (57), (76), que la suite *et: donc* (avec *et* allongé), même si elle est interprétable sans difficulté comme une double préfixation d’un noyau attendu, masque en fait une réorientation du discours. En (33), par exemple, à considérer l’enchaînement :

ça arrive qu’avec un mec (32)
et: donc nous voilà partis (33)

il est probable que le *et:* annonçait la suite du commentaire en cours, alors que *donc* marque le retour au fil principal de la narration : c’est plutôt ‘pour revenir à mon histoire’ que ‘par conséquent’. Il en va de même dans les 2 autres cas. Et une phrase, même d’allure complète, peut toujours être reprise et complétée par la suivante (cf. 9, repris en 14).

Mais le locuteur peut voir son énonciation contrariée par différents facteurs :

- un événement extérieur non langagier (cas non représenté dans notre texte),
- l’irruption du discours d’autrui, qu’il soit sans rapport avec le topique en cours de développement (2-4, 10, 12) ou en rapport avec lui (demandes d’éclaircissements : 34, 40, 41, réactions 35 – 37, commentaires : 11, 61-64, 71, ...).

Le locuteur peut aussi s’interrompre lui-même, soit en changeant de topique (13, 15), soit en apportant des éclaircissements ou des commentaires sur son propre discours (28-32, 43-44), - auquel cas il devient difficile de déterminer s’il y a ou non rupture de la continuité topicale et interruption.

Le début du texte (1 – 16) illustre clairement les difficultés de ce type : la prise de parole d’Alain et sa mise en train du récit d’une anecdote se heurtent à l’accomplissement du cérémonial des glaçons de l’apéritif¹⁴ (dans lequel Alain est lui-même impliqué : 13, 15), et, subsidiairement, aux commentaires en contrepoint de Charles (11 : séquence de Charles venant suffixer, littéralement parlant, l’énonciation d’Alain).

La plupart des altérations du cours du discours d’Alain semblent toutefois causées par des facteurs purement internes d’insatisfaction du cours

¹⁴ Mais peut-être Alain s’interrompt-il dans son développement parce qu’il est mécontent de son incipit : *au début que ...* n’est pas une formation canonique pour rendre le sens visé de ‘au début de quand ...’. Peut-être aussi les deux causes évoquées se conjuguent-elles.

entrepris (pour inadéquation par rapport à la visée signifiante, ou cheminement syntaxique impraticable, voire simple problème de respiration ou de débit), sans aucune marque relevée d'intervention extérieure : ainsi en 5, 8, 16, 30, 46, 49, 52, 65, 91. Il serait hasardeux de vouloir expliquer toutes les altérations, mais certaines causes se laissent deviner : ainsi au début du texte, Alain se heurte manifestement à la difficulté de passer d'une situation large (*la première année que j'étais à Bordeaux*) à un épisode unique (*je faisais la queue à une cabine téléphonique*), qui aurait pu s'ancrer sur un 'un jour' qu'il ne formule pas.

Au total, dans environ 1 cas sur 6 dans notre texte (15 séquences : 1, 5, 8, 14, 16, 25, 26, 30, 39, 46, 49, 52, 63, 65, 91), il est patent que les séquences aboutissent à une production mal formée. On peut alors parler d'échec. Il y a lieu d'examiner en quel point le locuteur s'interrompt, et de quelle façon il enchaîne sur la séquence suivante.

En ce qui concerne les points d'arrêt, l'émetteur peut, de son propre chef (indépendamment des interruptions non programmées, dues à un facteur extérieur) s'arrêter en n'importe quel point de son énonciation en cours, même au milieu d'un mot (en 52, sans doute aussi en 8), après une préposition (16) ou un article (14), ou un sujet clitique (49), ... Mais l'examen du texte tend à montrer que le locuteur, quand il coupe volontairement son propre discours, ne s'arrête pas n'importe où : il s'arrête de préférence juste avant de formuler des choix sémantiquement significatifs : avant de s'engager dans le noyau, avant les mots pleins. En effet, les points d'arrêt préférés d'Alain sont :

- après un (ou plusieurs) préfixe(s), particulièrement des ligateurs (25, 26, 30). Un tel arrêt est peu contraignant pour la suite et n'oblige à aucune réparation ;
- dans le noyau, au seuil de la formulation du lexème prédicatif le plus chargé, verbe ou attribut : après le verbe *être*, seul (5) ou manifestement auxiliaire (91) ; après verbe *avoir*, seul (46) ou manifestement auxiliaire (63, 65) ; au seuil de la formulation du verbe en 52, d'un participe (vraisemblablement) en 8 ;
- au début d'un GPrép, après la préposition et avant le N, en 14, 16¹⁵.

En revanche, quand il reprend après une coupure, le locuteur repart toujours du début d'un constituant. Si l'on rapproche par exemple les 4 séquences dont le locuteur a dû faire usage pour parvenir à faire entendre 'donc j'étais en ville au niveau du palais des sports' :

donc j'étais les (8)
j'étais en ville (9)
j'étais en ville au niveau de du palais des (14)
du palais des sports là par là avec (16),

on voit que les interruptions spontanées (en mettant donc à part le cas de 9, où l'arrêt est dû à des facteurs extérieurs) sont 'sauvages' (au milieu d'un constituant déjà engagé, juste avant la formulation d'un mot plein), mais que les reprises sont 'propres', avec un retour en arrière pour repartir d'un début de

¹⁵ Aussi, avec réparation immédiate par réduplication de la préposition, en 14, 82.

constituant : en 9 le locuteur abandonne le préfixe et reprend au début du noyau (groupe verbal prédicatif avec sujet clitique) ; en 14 (après des perturbations externes) il commence par réitérer la totalité de 9 (sujet – verbe – complément essentiel locatif), depuis le début du noyau (et non pas simplement : *en ville au niveau ...* ou en enchaînant *au niveau ...*) ; en 16 il reprend au début du groupe prépositionnel (ou du moins à une frontière de la locution prépositive). La brusque interruption après *avec* passe par pertes et profits, sans réparation aucune dans une séquence ultérieure. La reprise, quand elle a lieu, se fait donc toujours avec réamorçage (retour en arrière), pour repartir d'une marque de début, sans que jamais la reprise soit une énigme syntaxique :

- début de séquence (avec préfixe réitéré) : 5, 27
- début de noyau : 9, 14, 47, 50, 53, 64
- début de GPrép 16.

Le texte contient également plusieurs cas d'abandon apparent du fil du discours qui pourraient bien être des détours préparant (explicitant par avance) une 'reprise différée' : il est possible que *il avait été passer ...* (48) soit la reprise de *il avait* (46, interrompu), que *il avait trouvé ...* (68) reprenne *il avait* (65, interrompu), et que *j'étais en ville* (8) soit la reprise de *j'étais euh* (5, interrompu).

Relevons un dernier point concernant l'émetteur : il peut toujours dupliquer un constituant, non pas seulement pour réaliser une coordination¹⁶, mais pour effectuer une correction par substitution ou une glose (vraisemblablement différenciées par l'intonation) :

je sais plus à quel endroit Angoulême Périgueux (48) (= 'je sais plus à quel endroit : [à] Angoulême, [peut-être bien, ou alors à] Périgueux ...')

une veste ou un fut je sais pas quoi (54)

on a dû se taper une clope mutuellement (22) *un truc comme ça taper la causette* (23) (voir ci-dessous 3.1.)

2.2. Réception

Le récepteur, pour sa part, cherche à construire et à valider des schémas de phrase (et, subséquentement, à les assembler en périodes, on y reviendra). Il traite par définition les éléments au fil de leur apparition sur la chaîne, par unités de traitement (séquences), en s'efforçant de construire une structure de phrase à partir de sa compétence grammaticale : l'ordre d'apparition des différents groupes met en jeu toute une série de règles, le nombre et (certains aspects au moins de) la nature des compléments essentiels sont prévisibles à

¹⁶ On néglige ici la simple répétition de déterminants ou de prépositions : *de du* (14) *à rue* (39, 44), *deux trois deux trois* (72) *dans dans* (82).

partir des connaissances lexicales (valence du verbe), les constituants accessoires, et notamment les affixes, sont à rattacher à un centre prédicatif, ...

Ainsi, le début de la prise de parole d'Alain, *au début que j'étais à Bordeaux*, groupe prépositionnel inaugural, se catégorise comme préfixe, circonstant de temps à vocation cadrative, et laisse attendre un noyau prédicatif. Mais la séquence s'interrompt : échec. Le discours d'Alain reprend en (5) avec un nouveau préfixe¹⁷ (reformulation sémantiquement très proche de (1)) suivi d'un noyau *j'étais*, - qui tourne court (il est impossible de contruire *j'étais* avec ce qui suit : **j'étais bè voilà*) : nouvel échec¹⁸. La séquence *bè voilà* (bornée par *c'était ...*) est un noyau (non canonique) réduit au seul morphème prédicatif, ayant valeur d'annonce, mais sans argument. Enfin la séquence suivante, *c'était le moment où je cherchais mon appart* (7), est un noyau complet, saturé (quant à ses constituants essentiels, à tous les niveaux de dépendance), et borné par le début de la séquence suivante *donc j'étais ...*¹⁹ : voici donc une séquence – phrase, 'oratio perfecta'. Et le travail du récepteur continue.

C'est par définition la même grammaire qui est à l'œuvre du côté de l'émetteur et du côté du récepteur. Quelques décalages mineurs peuvent toutefois se produire : le récepteur peut croire la séquence (9) *j'étais en ville* achevée, quitte à réviser ce jugement au vu de (14).

Une part essentielle du travail de découpage effectué par le récepteur dépend des indices de début et de fin de groupe et de séquence. Or il y a à cet égard, une dissymétrie fondamentale entre indices de début et indices de fin : il n'y a pas d'indice syntaxique certain de fin de phrase²⁰, et on peut toujours allonger la liste des constituants accessoires (on a déjà signalé qu'on peut toujours rajouter un nouveau suffixe à une phrase). Certes on relève dans notre texte les 5 occurrences de *quoi* (en 29, 51, 74, 86, 94) et les 2 occurrences de *hein* (31, 64), indéniables suffixes, mais ils pourraient encore être suivis, par exemple, d'un vocatif.

La seule marque certaine de l'achèvement d'une phrase est le début de la suivante, clairement caractérisé comme tel. De fait, les marques univoques de

¹⁷ La plausibilité que *la première année ...* soit le premier GN libre, ayant vocation à être le sujet de la phrase, est *a priori* plus faible, et en tout état de cause, ruinée par la suite *j'étais ...*

¹⁸ Les échecs ici signalés s'entendent comme 'échec à construire une phrase', ce qui ne signifie pas qu'ils sont nécessairement évacués en totalité sans laisser la moindre trace : il est clair que le préfixe de (5) *la première année que j'étais à Bordeaux avant d'habiter avec M. et P.* ne disparaît pas purement et simplement sous prétexte que le noyau qui le suit avorte (*j'étais euh : +*) : on reviendra sur la portée des préfixes à propos des périodes.

¹⁹ Si l'on interprète *donc* comme préfixe de (8), comme il est vraisemblable (même en l'absence de démarcation prosodique), et non pas suffixe de (7). Mais de toute façon *j'étais* signale de façon absolue la fin de la séquence précédente.

²⁰ On pense bien sûr à la prosodie : mélodie conclusive, dite 'de fin de phrase' (dont il n'est pas question de nier la pertinence dans l'interprétation). Mais on peut toujours rajouter un élément avec une prosodie post-finale (plate), et par ailleurs les marques prosodiques conclusives sont attachées à la période plus qu'à la phrase.

début abondent (on a déjà relevé ci-dessus que les reprises de l'émetteur se faisaient toujours à partir d'un début de groupe) : plus de la moitié des noyaux du texte débutent par une forme de clitique sujet non ambigu (*je, tu, il, on*). Si on y ajoute les occurrences de *qu-* initial (interrogatif), de *voilà*, les mots – phrases, les cas d'absence manifeste de noyau, il ne reste que très peu de cas dans lesquels un doute est possible sur le début d'un noyau (voir le découpage du texte proposé en annexe) ; il s'agit alors de noyaux non canoniques dont la discussion relève de la problématique de la période.

Quant aux affixes, ils sont massivement repérables pour eux-mêmes par leur morphologie et/ou leur position²¹. Des débuts comme :

et alors moi je ... (52)
alors il ... (46, 48)
enfin on ... (39)
et donc son truc ça ... (57)

accumulent les indices de démarrage, et représentent un balisage morpho-syntaxique et positionnel très efficace.

Parmi les problèmes subsistants du découpage en séquences figure celui du rattachement d'un affixe non marqué intrinsèquement comme préfixe ou suffixe, et situé entre 2 noyaux : est-il suffixe de la première phrase ou préfixe de la seconde ? C'est ici sans doute que la prosodie fait le plus défaut. En l'absence de démarcation par l'intonation, des raisons de choix peuvent exister, au cas par cas :

- par exemple le *vraiment* de 29 a sans doute un apport sémantique plus pertinent dans le cas d'une portée à droite que d'un rattachement à gauche à *tu vois* ;
- de même pour *enfin* (39) ;
- *après* comme préfixe de (94) permet de mieux construire le *bon* qui le suit ;
- le cas de *costard cravate des fois le vendredi soir* (79 – 80) est particulièrement embarrassant, entre *il arrivait* (79) et *il arrivait avec mon pote* (80) : il paraît plus satisfaisant de faire de *costard cravate* un complément de manière du premier prédicat (même si on peut hésiter entre un rattachement intra-prédicatif ou suffixal), plutôt qu'un préfixe (?) du second, mais ce complément de manière est-

²¹ On ne considérera pas ici les doutes sur le caractère affixal (extra-prédicatif) ou intra-prédicatif de toute une série de constituants. Pour n'en prendre qu'un exemple : en (38) : *le mec je l'avais entre guillemets fréquenté + pendant à peu près un an*, le complément de temps n'est-il pas un suffixe ? Nos raisons pour le considérer comme faisant partie du noyau sont que, malgré la pause interne (qui reste à expliquer), l'énoncé semble orienté vers le complément de temps, sans lequel il serait plus ou moins incongru (le plus-que-parfait s'intégrerait mal à la suite narrative) ; c'est ce caractère rhématique de *pendant à peu près un an* qui retient de lui assigner un statut de suffixe.

Les discussions de ce type pourraient être multipliées : il s'agit d'une problématique considérable, qui a suscité et suscite une quantité notable (et justifiée) de travaux. Nous nous en exonérons ici pour la simple raison que, dans les deux options, le constituant concerné fait partie d'une seule et même phrase, et c'est ce qui nous importe dans le présent article.

il modifié par *des fois*, ou même par *des fois le vendredi soir* ? Ou bien *le vendredi soir* ou *des fois le vendredi soir* est-il préfixé à *il arrivait avec mon pote* (80), comme nous le proposons ? En l'absence d'indices intonatifs ou graphiques de démarcation, on cherche le scénario le plus vraisemblable, mais la coupure de séquence et de phrase ne paraît pas décidable avec certitude.

Le récepteur dispose encore des indices d'abandon qu'a pu laisser l'émetteur : déterminant sans nom, préposition sans terme régi (autre que les cas de préposition orpheline classiques), mais ici encore, cette rupture n'est consommée que par le début d'un groupe autre que celui qui pouvait être attendu.

Au total, la délimitation des séquences par le récepteur (intonation aidant) laisse place à assez peu de doutes. Là où il y a doute, on va le voir, le problème est à poser et à résoudre au niveau du regroupement en périodes.

3. La période

Les séquences se relient les unes aux autres de façons très diverses. On examinera successivement des phénomènes de regroupement puis (brièvement) de dégroupement.

3.1. Regroupement

Il est intuitivement évident que des regroupements sémantico-discursifs s'opèrent entre des séquences relevant de prédications différentes, aboutissant à ce qu'on appelle communément des 'périodes'. Le texte en offre de nombreux exemples, à commencer par *ouais* (2) *un glaçon* (3) *ouais* (4).

Il n'existe pas de définition ni de modélisation linguistiques strictes de la période (la question de la prosodie serait évidemment centrale ici, mais elle sort du cadre du présent article), permettant par exemple un découpage de l'ensemble du texte, sans résidu. Une telle opération appellerait d'ailleurs inmanquablement un modèle à plusieurs niveaux, regroupant à leur tour plusieurs périodes en unités supérieures, jusqu'à rendre compte du texte entier. Comment asseoir de telles unités ?

Il est cependant possible, sur une base de caractérisation des séquences et de leurs constituants, de formuler un certain nombre d'observations généralisables, permettant de pointer au moins quelques-unes des conditions syntaxiques dans lesquelles s'opèrent des regroupement de séquences. Nous partirons de quelques exemples. Notons d'entrée qu'on retrouve ici au premier plan la nécessité déjà évoquée d'une approche dynamique : les séquences (de production et de traitement), validées comme phrases ou non, sont des unités éminemment transitoires, simples jalons de la réalisation d'un projet signifiant d'un côté, simples paliers de sa reconstruction interprétative, de l'autre.

Prenons comme premier exemple le fragment de texte suivant, avec le découpage proposé en 3 séquences :

et il y avait un mec (18)
pareil (19)
il faisait la queue (20)

Il ne fait pas de doute qu'une cohésion particulière (cimentée par la prosodie) unifie ce fragment de texte, au point que sans doute plus d'un analyste serait réticent à le découper en 3 séquences distinctes. Qu'est-ce qui fonde cette cohésion ?

Le fragment s'ouvre par un ligateur et se développe en un noyau prédicatif clairement structuré *il y avait un mec*, prédication typique de l'introduction d'un nouveau référent dans le cadre spatio-temporel courant. Une telle prédication a un caractère foncièrement métadiscursif : elle emprunte le schéma canonique sujet – prédicat pour en vider le sujet et en réduire la prédication à la simple assertion d'existence d'un terme. Le choix de cette procédure lourde témoigne du souci du locuteur de structurer son apport d'information : pour lui l'introduction d'une nouvelle entité nécessite et justifie à elle seule une séquence – phrase complète. Mais on peut soupçonner immédiatement qu'une prédication de ce type ne peut pas être exactement sur le même plan qu'une prédication relatant un des événements constitutifs de la narration en cours : elle ne peut avoir les mêmes racines chez l'émetteur, elle ne saurait avoir vocation à s'inscrire et à se fixer de la même façon dans la mémoire du récepteur.

Vient ensuite *pareil*²², qui constitue à soi seul une prédication averbale, équivalente de '[c'était] pareil', c'est-à-dire '[c'était] la même chose [pour lui que pour moi]', [il faisait] la même chose [que moi]'. Ce type d'énonciation elliptique, très fréquent, véhicule un jugement comparatif synthétique de la part du locuteur sur deux volets d'une situation. Il prend ici dans le fil du texte une valeur d'annonce, et fait attendre une explicitation, qui arrive immédiatement, par la séquence suivante.

Cette séquence, *il faisait la queue*, pur noyau, reprend anaphoriquement l'entité qui vient d'être introduite, en la topicalisant comme sujet, et en lui rapportant une prédication à fort contenu informationnel (événementiel) s'insérant dans la narration.

Au total, l'ensemble du fragment permet de bien distinguer séquence et période, et de les relier. Au plan syntaxique, les 3 séquences distinguées sont totalement distinctes et indépendantes l'une de l'autre ; elles constituent donc bien 3 phrases. Le fait que la phrase du milieu se réduise à un seul mot n'empêche nullement son autonomie syntaxique : les prédications averbales autonomes réduites à un seul adjectif prédicatif, avec sujet restituable en contexte, sont légion (*Parfait !*). Mais en même temps, les raisons de regrouper

²² J'écarte l'interprétation dans laquelle l'adjectif *pareil* serait simplement épithète au sein du GN *un mec pareil*. Cette analyse n'offre pas d'interprétation satisfaisante (un mec pareil à quoi ?), et elle est au total très peu naturelle, malgré la facilité syntaxique apparente. La prosodie ne devrait pas laisser de doute.

les 3 séquences en une période apparaissent clairement : la première séquence ne fait qu'introduire une nouvelle entité, dont la seconde ne fait que modaliser le comportement, indiqué par la troisième. Les 3 ensembles réalisent une 'unité d'information' manifeste, chaque séquence y contribuant sur un registre différent.

L'ensemble du fragment manifeste, de la part du locuteur, une programmation d'ensemble évidente, dans le découpage en prédications diversifiées et dans leur agencement. Le locuteur a choisi dans la multiplicité (infinie ?) des paraphrases possibles à sa disposition : il aurait pu par exemple se borner à émettre 'et un mec faisait la queue comme moi', mais, pour des raisons méta-discursives, il a préféré fragmenter son énonciation en 3 séquences (on donne volontiers une forme de phrase syntaxique à l'introduction d'un nouveau référent, à l'évaluation comparative de deux situations ou événements, ...), sans perdre de vue leur unité : il est clair que le *et* initial préfixe non seulement la première séquence mais l'ensemble de la période.

Subsidiairement, on peut d'ailleurs se demander où est le 'centre' (le 'rhème' ?) de cette période : on peut le voir dans *pareil* (avec mise en relief par l'intonation), surtout si l'on suppose que la restitution des éléments sous-entendus est évidente et immédiate, la dernière partie n'étant alors qu'une confirmation après coup (assortie d'une intonation post-rhématique). Ou bien on peut le voir dans *il faisait la queue*, comme segment porteur de l'information nouvelle maximale (avec l'intonation correspondante), auquel cas *pareil* n'est qu'une modalisation anticipatrice (avec intonation continuative mineure). Remarque terminologique en passant : on peut utiliser au niveau de la période (en 'macro-syntaxe') les termes que nous avons utilisés au niveau de la séquence, en parlant, dans le cas de la première interprétation, de préfixe (*et il y avait un mec*), noyau (*pareil*), suffixe (*il faisait la queue*), et, dans le cas de la seconde interprétation, de préfixe 1 (*et il y avait un mec*), préfixe 2, ou infixe au regard de l'ensemble (*pareil*), noyau (*il faisait la queue*). Nous continuerons pour notre part à réserver ces termes à l'analyse de la phrase, sans proposer de terminologie pour la période.

Du point de vue de l'interprétation, tout porte à croire que le récepteur ré-agence, recycle immédiatement les séquences reçues et les refond dans une unité d'information correspondant à la période. De quoi dépend pour lui le choix de l'une ou l'autre des variantes d'interprétation ? Largement, du facteur temps : plus l'émetteur marque une pause après *pareil*, plus l'autonomie de cette séquence, son importance dans le dispositif de la période, grandit.

Il est important de relever que, de ce fait, dans le processus, bien des points de discussion syntaxique peuvent d'une certaine façon se résoudre ou se dissoudre. Ainsi par exemple pour ce qui concerne le statut de *pareil*, dans lequel beaucoup préféreraient sans doute voir d'emblée un affixe, plutôt que d'en faire d'abord une phrase monorrhème avant de lui reconnaître un fonctionnement de type affixal au sein de la période (du moins dans une interprétation). Mais l'enjeu de cette discussion est en réalité assez mince, puisque entre les deux analyses, il n'y a que la prise en compte du temps qui diffère : un même élément passe par

des analyses différentes au fil du temps de l'interprétation ; vouloir le réduire à une et une seule analyse, à un statut figé, est foncièrement réducteur et inadéquat. Considérons plus brièvement d'autres exemples de périodes :

et je sais pas (21)
on a dû se taper une clope mutuellement (22)
un truc comme ça taper la causette (23)

La séquence commence à nouveau par le ligateur *et*, suivi d'un noyau elliptique de son objet *je sais pas* : prédicat modal anticipatoire, - qui prend *ipso facto* une valeur préfixale immédiate au regard de ce qui va suivre.

La séquence suivante *on a dû se taper une clope mutuellement* présente une structure claire de noyau phrastique, avec un prédicat événementiel, mais affecté de la modalisation déjà exprimée dans la séquence précédente, reprise ici sous la forme de l'auxiliaire épistémique *devoir* (*on a dû*).

La suite *un truc comme ça* fait difficulté à l'analyse : en effet elle ne peut se rattacher formellement (en syntaxe de réaction) au noyau précédent. Elle ne peut se comprendre que comme prolongeant la modalité déjà exprimée *on a dû* et jouant en quelque sorte le rôle du prédicat lexical (canoniquement à l'infinitif) modalisé : '[on a dû] [faire] un truc comme ça', '[ça a dû] [être] un truc comme ça'. On est très proche d'une sorte de coordination de prédicats au sein de la même séquence – phrase (*on a dû se taper une clope mutuellement* + [faire] *un truc comme ça*), les deux prédicats étant néanmoins difficiles à réunir, non seulement du point de vue morpho-syntaxique, mais sémantiquement, en ce qu'il est difficile d'y voir une conjonction ou une disjonction : la seconde prédication est plutôt un commentaire réflexif sur la première, ce qui pourrait alors justifier aux yeux de certains analystes qu'on lui assigne un statut de suffixe.

En l'absence d'un mode d'articulation suffisamment clair avec ce qui précède, nous avons toutefois préféré la traiter comme une séquence distincte '[on a dû] [faire] un truc comme ça'. La suite *taper la causette* est un développement apposé à *un truc comme ça* ('taper la causette' fait partie des choses qui sont 'des trucs comme 'se taper une clope mutuellement)'), avec un effet d'écho sur le verbe *taper* : '[on a dû faire] *un truc comme ça*, [du genre] *taper la causette*'.

Si le découpage en séquences de ce fragment est problématique, avec ses articulations syntaxiques très lâches, son organisation en période est évidente, et pour des raisons claires : il s'agit d'une unité d'information faite d'une série de formulations plus ou moins parallèles, hésitant entre le verbal et le nominal, qui sont des tentatives pour retrouver et exprimer le contenu exact d'un événement unique, partiellement perdu ou occulté par la mémoire. Le tout est unifié par le ligateur initial et par la modalité en surplomb (*je sais pas, on a dû, un truc comme*).

Considérons un dernier exemple :

du jour au lendemain il avait euh (65)

il était à la rue à moitié (66)
et hop (67)
il avait trouvé un petit appart (68)
minable (69)
mais bon il avait un appart (70).

Ici encore le préfixe temporel initial *du jour au lendemain* porte sémantiquement non pas sur la phrase adjacente mais sur un ensemble : non pas sur l'état de choses dénoté en 65 ou en 66, mais sur le changement de situation 'être à la rue à moitié (66) / avoir trouvé un petit appart (68)'. On a déjà évoqué en note la question du statu de *hop* (si l'on ne retient pas sa valeur quasi-prédicative, *hop* est un simple préfixe rattaché à la séquence suivante), ainsi qu'une possible anticipation de *il avait trouvé* (68) dans le début *il avait euh* de 65.

L'adjectif *minable* pose problème. Comme le montre l'enchaînement sur 70, n'est pas une simple épithète (*un petit appart minable*), mais un prédicat second (qu'on peut présumer détaché et mis en relief prosodiquement), qui ouvre un nouvel ensemble sémantique (raison pour laquelle nous ne l'avons pas considéré comme un simple suffixe) :

[le petit appart qu'il avait trouvé était] *minable, mais bon il avait un appart.*

Faut-il alors regrouper l'ensemble des séquences 65 à 70 en une seule période ou en deux, la première de caractère factuel, narratif, et la seconde (69 – 70) de caractère appréciatif, née en quelque sorte secondairement au sein de la première et greffée sur elle ? C'est le problème de la hiérarchie et de l'emboîtement des périodes : la ligne de partage entre les deux périodes passerait à l'intérieur d'un groupe nominal.

Ces trois exemples montrent en tout cas que la période est une unité sémantique et non pas syntaxique : le regroupement en période se fait sur des bases non syntaxiques, de type 'informationnel', - qui restent bien entendu à préciser (ce qu'on ne cherchera pas à faire ici).

Plusieurs faits de 'réanalyse' de la séquence (ou de la phrase) sont apparus clairement dans le passage à la période :

- certaines séquences ont vocation à être 'recyclées', intégrées à des périodes, avec un statut de type affixal : il s'agit en particulier de celles qui ont un caractère second par rapport à la narration, balisages plus ou moins rituels de l'échange, par séquences courtes, du type :

je sais pas (21, 55)²³

²³ Dans *je sais plus quoi* (48), *je sais plus à quel endroit* (48), *je sais pas quoi* (54), on a considéré qu'il s'agissait de constituants de phrase, par grammaticalisation et perte d'autonomie phrastique de *je sais* (cf. M.J. Béguelin, sur la grammaticalisation de *n'importe quoi*, in Andersen et Nolke, 2002). La question est difficile à trancher dans ...

tu vois (28)
tu parles (77)
voilà (6, 56)

et, plus généralement, des énoncés modaux, de contrôle, de surplomb ou de gestion de la narration. La constitution d'une période devient prévisible à partir du contenu des séquences, et non seulement de leurs traits formels.

- certains éléments, en particulier des préfixes, ont une portée qui dépasse la séquence (ou la phrase) où ils se trouvent : ligateurs (*donc*, 8, *et* 18, 21, *alors*, 77), circonstants cadratifs (1-5, 65). Comment concilier leur rattachement à un centre prédicatif donné dans le cadre d'une séquence – phrase, et leur portée au-delà ? C'est poser le problème du codage sémantique de l'interprétation et de la mémoire.

3.2. Dégroupement

Nous mentionnerons brièvement un autre phénomène textuel, aboutissant à l'inverse à autonomiser, à 'rehausser' le statut d'un constituant de phrase. Soit la séquence :

et alors ce mec il galérait parce que bon par euh problème de famille machin il avait pas de blé et tout (45)

La subordonnée causale en *parce que* s'interprète comme un suffixe, ajouté au noyau *il galérait*, (qui constitue la nouvelle information apportée) : la causale est ici non rhématique, sa mise en clivage (sans être impossible) modifierait l'orientation du texte. La présence dans la subordonnée des préfixes *bon* et *par euh problème de famille machin* contribue à l'émanciper, nonobstant la netteté et la force du lien de subordination syntaxique.

Mais il y a plus : on avancera ici que cette émancipation peut aller jusqu'à l'oblitération du lien de dépendance syntaxique, au fil du discours, du double point de vue de l'émetteur et du récepteur. Tout se passe alors comme si la cause était détachée, faisait l'objet d'une énonciation indépendante, comme si la structure n'était pas 'A parce que B', mais plutôt 'A, pour la raison suivante : B' :

'et alors ce mec il galérait, - pour la raison suivante : par euh problème de famille machin il avait pas de blé et tout'.

une veste ou un fut je sais pas quoi je sais pas (54). Nous avons écarté l'interprétation de *quoi* comme suffixe, et retenu *je sais pas quoi* comme constituant, parallèle à *une veste ou un fut*, puis considéré le *je sais pas* final comme une séquence, - pour des raisons formelles. Mais des critères sûrs font défaut. Ici encore l'intonation serait probablement décisive.

De surcroît, il n'est pas certain que *il avait pas de blé* marque véritablement la cause de *il galérait* (cause qui réside davantage dans *par problème de famille machin*, avec *machin* = 'bref, ce genre de choses') : ce pourrait en être une illustration, une sorte de reformulation :

'il galérait, - c'est-à-dire : il avait pas de blé et tout' (avec *et tout* = 'et tout autre prédicat approprié', - ce qui ne convient plus guère à l'expression de la cause).

Au total, en cours d'énonciation, l'expression de la cause s'infléchit vers une prédication autonome, comme si *parce que* introduisait non plus une subordonnée strictement causale mais une indépendante. Nous convenons que cette proposition d'interprétation n'est pas démontrée dans le cas présent ; mais nous maintenons qu'elle est très plausible, et qu'elle renvoie à un mécanisme au demeurant très fréquent (par exemple après des introducteurs modaux de complétives, du type *c'est vrai que ... , je crois que ...*) : la 'remontée', jusqu'au premier niveau de l'énonciation, d'une enchâssée. Sans cette possibilité, bien des textes oraux ou écrits seraient empêtrés dans des enchâssements inextricables, défiant les capacités de structuration et de mémoire, et pour tout dire ininterprétables (la lecture de *La Route des Flandres* serait tout simplement impossible).

4. Conclusion

Les interlocuteurs créent du sens avec les instruments dont ils disposent : entre autres, mais de façon centrale, avec la grammaire de la phrase.

Au départ, chez l'émetteur, un projet (inaccessible en tant que tel) qui se fragmente et se linéarise ; à l'arrivée, chez le récepteur, une recombinaison en unités sémantiques et informationnelles²⁴. Entre les deux, le point de passage, l'interface : des phrases, ou des tentatives de phrases, mises en œuvre par séquences.

Le point de passage est l'affaire d'un instant, équilibre en mouvement, médiation fugace. Le représenter statiquement, c'est le figer, l'arrêter sur l'analyse à un instant donné, analyse qui ne sera peut-être plus vraie l'instant d'après : quel instant privilégier ? Mais il faut pourtant bien introduire de la stabilisation dans ce flux, sous peine de fuite et perte du sens.

Ce point d'organisation stable, c'est la phrase, autour d'une prédication en acte. La linguistique doit lui reconnaître sa fonction organisatrice, irremplaçable, tout en prenant en compte sa labilité. Autrement dit, la compétence doit s'ouvrir à la performance, composer avec le temps.

²⁴ Nous ne soulèverons pas la question de la concordance du point de départ et du point d'arrivée.

Un modèle de performance devrait comporter au moins les composants suivants :

- une grammaire de la phrase, comme moyen optimal de codage,
- un dispositif pour la mettre en œuvre, en émission et en réception, comme outil de fragmentation d'un sens global, en y intégrant l'activité elle-même de l'énonciation (par des énoncés de contrôle),
- un dispositif pour traiter en parallèle au plan cognitif (et en alternance ou en superposition au plan des réalisations) plusieurs niveaux ou canaux d'énonciation²⁵.

ANNEXE : Texte 'Représentant chez JB' (Corpus Ploog 1999, L.1/77 – 106). Essai de découpage en séquences de traitement (découpage maximal) (Variantes, regroupements : voir l'article)

n°	loc	Préfixe	Noyau {Infixe}	Suffixe
1	L1	au début que j'étais à Bordeaux		
2	L2		ouais	
3	L2		un glaçon	
4	L2		ouais	
5	L1	la première année que j'étais à Bordeaux avant d'habiter avec M et P +	j'étais euh: +	
6	L1	bé	voilà	
7	L1		c'était le moment où je cherchais mon appart	
8	L1	donc	j'étais les	
9	L1		j'étais en ville	
10	L3	L1	glaçon	
11	L4			où j'étais moi +
12	L4		gracias	
13	L1		ouais +	
14	L1		j'étais en ville au niveau de du palais des	
15	L1	un	c'est bon +	

²⁵ Ne serait-ce déjà que pour traiter des discours enchâssés : *Il dit* : « *C'est bien* », où la phrase rapportée est à la fois autonome et subordonnée.

16	L1		du palais des sports là par là avec	
17	L1		je faisais la queue à une cabine téléphonique	parce que j'avais mon 33 ou mon hebdo machin +
18	L1	et	il y avait un mec	
19	L1		pareil	
20	L1		il faisait la queue	
21	L1	et	je sais pas	
22	L1		on a dû se taper une clope mutuellement	
23	L1		un truc comme ça	taper la causette
25	L1	et puis en fait euh (...)		
26	L1	et: +		
27	L1	et finalement bon	on est allé boire un café ensemble	
28	L1	et puis euh:	tu vois	
29	L1	vraiment le mec	tu le rencontres à une cabine téléphonique	quoi
30	L1	donc +		
31	L1	et	ça arrive pas avec une meuf	hein
32	L1		ça arrive qu'avec un mec +	
33	L1	et: donc	nous voilà partis	
34	L3		<i>qu'est-ce que tu veux dire avec ça</i> [RIRE]++	
35	L3		<i>parenthèse</i> [RIRE]	
36	L2	non mais	il fait des parenthèses +	
37	L2		voilà	
38	L1	le mec	je l'avais entre guillemets fréquenté +pendant à peu près un an	
39	L1	enfin	on s'est vu pendant un an après	l'année où j'étais {donc} à rue
40	L2		qui ça	
41	L2		la meuf	
42	L4		<i>le mec</i>	
43	L1		non +	
44	L1		le mec	l'année où j'étais {donc} à rue de Bègles +
45	L1	et alors ce mec	il galérait	parce que {bon}{par euh problème de famille machin} il avait pas de blé et tout
46	L1	alors:	il avait	
47	L1		il cherchait du boulot +	

48	L1	alors	il avait été passer je sais plus quoi un entretien je sais plus à quel endroit à Angoulême Périgueux	
49	L1		il a fallu qu'il	
50	L1		il a fallu qu'il aille à l'armée du salut demander un ticket de train +	
51	L1		il avait pas un radis	quoi ++
52	L1	et: alors moi	je sais plus ce que je lui f	
53	L1		je lui ai prêté des thunes	en plus +
54	L1		je lui avais prêté des thunes pour qu'il s'achète euh une veste ou un fut je sais pas quoi	
55	L1		je sais pas	
56	L1	et puis	voilà +	
57	L1	et: donc son truc	ça a marché +	
58	L1	donc	pof +	
59	L1		le voilà qui travaille pas chez JB	
60	L1	euh donc	il avait une bagnole et tout	une 309
61	L4	oh	<i>l'enfoiré +</i>	
62	L4	ah là	<i>ouais +</i>	
63	L4		<i>il a</i>	
64	L4		<i>il t'a fait l'ascenseur</i>	<i>ce qu'on appelle ++ hein</i>
65	L1	du jour au lendemain	il avait euh	
66	L1		il était à la rue à moitié	
67	L1	et	hop	
68	L1		il avait trouvé un petit appart	
69	L1		minable	
70	L1	mais bon	il avait un appart	
71	L4	<i>/et,- /</i>	<i>/t'as, il t'a/ fait l'ascenseur</i>	
72	L1		il avait {donc} acheté deux trois: deux trois costards différents pour faire son boulot ++	
73	L1		il avait une voiture de fonction	
74	L1		il était représentant	quoi +
75	L1	et donc	il m'a rendu mes thunes {bon} en l'espace de deux mois ++	
76	L1	et: donc	il était représentant chez JB ++	
77	L1	alors	tu parles	
78	L1		il arrivait:	
79	L1		il arrivait costard cravate	
80	L1	des fois le vendredi soir	il arrivait avec mon pote	

81	L1		attends	
82	L1		je vais chercher dans dans le coffre de la voiture +	
83	L1		pof	
84	L1		il allait chercher dans la voiture une bouteille de JB	
85	L1		bim ++	
86	L1		nous voilà partis à nous chimer la gueule au JB	quoi [RIRE]
87	L4	<i>donc</i>	<i>ça te rappelle des bons souvenirs</i>	
88	L1		ouais	
89	L1		ouais	
90	L1		ça me rappelle des bons souvenirs+	
91	L1	ce mec	je sais même pas ce qu'il est	
92	L1		si:	
93	L1		il est parti sur Limoges	
94	L1	après bon +	on s'est perdu de vue	quoi
95	L4	mais: +++	il a été limogé ++ [RIRE]	

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSEN, Hanne Leth & Henning Nølke (eds) (2002) – *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang.
- BENVENISTE, Emile (1966) – *Problèmes de linguistique générale*, T. 1, Paris : Gallimard (« Les niveaux de l'analyse linguistique » [1964], 119-131).
- BENVENISTE, Emile (1974) – *Problèmes de linguistique générale*, T. 2, Paris : Gallimard (« La forme et le sens dans le langage », [1967], 215-238).
- BERRENDONNER, Alain (1990) – « Pour une macrosyntaxe », *Travaux de Linguistique* 21, 25-36.
- BERRENDONNER, Alain (2002) – « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques », in H. L. Andersen & H. Nølke (eds), 23-42.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1997) – *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2002) – « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les *dispositifs* de la rection verbale », in Andersen & Nølke (eds), 95-118.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, Mireille Bilger, Christine Rouget, Karel Van Den Eynde (1990) – *Le français parlé, études grammaticales*, Paris : CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, Christine Rouget, Frédéric Sabio (eds) (2002) – *Choix de textes de français parlé*, Paris : Champion.
- CHAROLLES Michel & Bernard Combettes (1999) – « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue Française* 121, 76-122.
- CHAROLLES, Michel, Pierre Le Goffic, Mary-Annick Morel (eds) (2002) – *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, *Verbum* XXIV, 1-2.

- COMBETTES, Bernard (1983) – *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Louvain : Duculot.
- COMBETTES, Bernard, (1998) – *Les constructions détachées en français*, Paris : Ophrys.
- CULIOLI, Antoine (1990) – *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1, Paris : Ophrys.
- CULIOLI, Antoine (1999) – *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 3, Paris : Ophrys.
- GUIMIER, Claude (éd.) (1993) – *Mille et un circonstants*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- LE GOFFIC, Pierre (ed.) (1990) – « Par quoi commence une phrase? Etude sur les compléments antéposés au sujet dans *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs* », Département de Linguistique Française, Université de Caen (ronéo).
- LE GOFFIC, Pierre (1993) – *Grammaire de la Phrase Française*, Paris : Hachette.
- LE GOFFIC, Pierre (2001) – « La phrase « revisitée » », *Le Français Aujourd'hui*, 135, 97-107.
- LEFEUVRE Florence (1999) – *La phrase averbale en français*, Paris : L'Harmattan.
- MOREL, Mary-Annick & Laurent Danon - Boileau (1998) – *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français oral*, Paris : Ophrys.
- MULLER Claude (2002) – « Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macro-syntaxe ? », in H. L. Andersen & H. Nølke (eds), 71-94.
- NEVEU, Franck (2002) – « Du prédicat second à la clause - sur le rang syntaxique de quelques types de compléments », *Verbum XXIV*, 1-2, 129-140.
- ROULET, Eddy *et al* (2001) – *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne : Peter Lang.
- ROULET, Eddy (1994) – « La phrase : unité de langue ou unité de discours ? », in J. Cerquiglini-Toulet et O. Collet (eds), *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Genève : Droz, 101-110.
- TERRAN, Elise (2002) – *Le cadrage temporel en français*, thèse de Doctorat, Paris III.